

Trigonia : info@trigonia.com
22 rue du Général Foy
75008 PARIS

Formulaire de don à Trigonia

Un don pour l'association, quel qu'il soit, ne peut être accepté que si un reçu a été rendu, en échange, au donneur et un formulaire remplis pour l'association.

Le membre récepteur du don s'engage, en signant ce reçu, à porter ledit don au Conseil d'Administration, qui statuera sur son acceptation.

Date :

Nom et signature du donneur :

Nom et signature du Membre de Trigonia récepteur :

Une coordonné où joindre le donneur (facultatif pour les membres) :

Description du don :

Description des clauses et droit de reprises sur ce présent don :